



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Jan Verbeke, *Conseiller*.

Séance du 19.02.19

#Objet : Interpellation de Martin Casier concernant l'absence de chèques sports à Watermael-Boitsfort.#

Séance publique

Notre commune possède une offre d'infrastructures sportives remarquables. Comme l'indiquait le cadastre du sport en Région bruxelloise réalisée en 2012, notre commune possède 37 clubs par 10.000 habitants, ce qui nous classe deuxième commune avec la plus grande offre sportive, juste derrière Auderghem. Cette étude confirmait par ailleurs la richesse importante de l'offre puisque 23 types de sports coexistaient alors.

Comme chacun sait, la pratique régulière d'une activité physique influence favorablement notre état de santé, notre résistance face aux maladies et au vieillissement. Nous pouvons donc nous réjouir de cette situation dont hérite notre commune.

Or, sans surprise, l'étude pointait également un lien entre revenus des familles et affiliation dans des clubs sportifs. Pourtant, le sport, comme la culture, peut être un levier formidable de cohésion sociale à condition que sa pratique soit rendue accessible à toutes et tous. Dans notre commune, grâce à l'importance de notre offre sportive, nous pourrions réaliser cet objectif de cohésion sociale de manière très affirmée et faire du sport un réel outil majeur de notre politique sociale communale.

De nombreuses communes (Ixelles, Schaerbeek, Saint-Josse, Molenbeek...) ont choisis, afin de faciliter l'accès au sport aux familles plus modestes, de mettre en place des chèques sports. Si les modalités pratiques varient de commune à commune, toutes visent le même objectif : faciliter l'accès aux familles modestes et moyennes et particulièrement à leurs jeunes à la pratique sportive en offrant une prime financière.

De nombreux citoyens de notre commune se sont tournés vers notre groupe pour demander une démocratisation de l'accès au sport parce qu'ils n'ont pas les moyens d'y inscrire leurs enfants ou de s'y inscrire eux-mêmes.

Mes questions sont dès lors les suivantes :

1/ Quelles sont actuellement les aides financières possibles en la matière et quelles en sont les conditions d'octroi ?

2/ Combien de familles de notre commune bénéficient actuellement d'une aide en la matière et quelle est l'évolution de ce nombre dans les dernières années ?

3/ Comment la commune compte-t-elle répondre aux interpellations de citoyens qui demandent d'élargir l'accès ? Compte-t-elle mettre une politique en œuvre équivalente aux chèques sports pratiquée dans de nombreuses autres communes ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 février 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze